

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 6 du 12 octobre 2010



A RETENIR CETTE SEMAINE

- Plus de 60% des parcelles du réseau sont désormais hors d'atteinte pour la plupart des ravageurs d'automne hormis les larves d'altise et de charançon du bourgeon terminal.
- Pucerons verts observés dans peu de situations.
- Généralisation des captures de charançons du bourgeon terminal. Les femelles sont aptes à pondre.
- Très faible activité phoma.

Réseau 2010-2011

55 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine sur les 67 parcelles déclarées dans Vigiculture.

Stade des colzas

Les stades du colza s'étalent de 2 feuilles à plus de 10 feuilles pour les plus avancés. La majorité des parcelles observées s'étale entre B5 et B7.

- B2 : 2 feuilles :	2%
- B3 : 3 feuilles :	2%
- B4 : 4 feuilles :	4%
- B5 : 5 feuilles :	29%
- B6 : 6 feuilles :	29%
- B7 : 7 feuilles :	15%
- B8 : 8 feuilles :	5%
- B9 : 9 feuilles :	9%
- B10 : 10 feuilles :	4%
- > à 10 feuilles :	2%

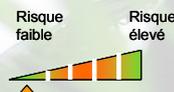
Ravageurs

Pensez à remonter la cuvette et à la positionner à hauteur de la végétation au fur et à mesure que le colza se développe.

Les témoins non traités sont riches d'enseignements. Ils permettent de caractériser la pression des différents bio agresseurs des cultures, de localiser les zones géographiques à problème et enfin d'apprécier l'intérêt de la lutte chimique.

Altises d'hiver adultes (grosse altise)

La grosse altise a été très peu capturée dans les cuvettes du réseau d'observation cette semaine. Seulement 4 situations révèlent sa présence à Saint Germain du Plain (71), Saint-Martin-Belle-Roche (71), Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes (89) et Venoy (89). Le risque adulte est réduit dans la grande majorité des parcelles au vu de leur stade actuel.



Prévisions météorologiques du mercredi 13 au mardi 19 octobre :

Période très ensoleillée. Par contre les températures vont chuter. Les températures minimales seront de l'ordre de 2 à 3°C jusqu'à dimanche. A partir de lundi des gelées devraient se généraliser avec des minimales de -2 à -3°C. Les températures maximales vont régulièrement baisser. Mercredi elles seront de l'ordre de 15-16°C et lundi elles devraient être autour de 10-11°C. Source Météociel



Surveiller les quelques parcelles n'ayant pas atteint le stade B3.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles dans le cadre du risque adultes.
- Seuil de nuisibilité → 8 pieds sur 10 portants des morsures ou 30 captures cumulées en cuvette.

Altises d'hiver larves (grosse altise)

Il n'y a aucune présence de larves à ce jour sur le réseau.

Hypothèse de simulation du cycle de développement des larves :

A partir des données météorologiques, pour une date théorique de début de vol, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

Poste météorologique de Dijon-Longvic

Date de début de vol	Ponte	Eclosion	Stade larvaire L2	Stade larvaire L3
15/09/2010	21/09/2010	10/10/2010	18/10/2010	28/10/2010
20/09/2010	24/09/2010	14/10/2010	23/10/2010	07/11/2010
25/09/2010	02/10/2010	21/10/2010	04/11/2010	-
01/10/2010	05/10/2010	28/10/2010	-	-

Si le vol avait débuté le 15 septembre, nous serions en mesure d'observer aujourd'hui les premières larves.

Tenthrede de la rave

Le nombre de parcelle avec dégât a régressé par rapport à la semaine dernière. En cas de dégâts, celui-ci reste inférieur à 20% de la surface foliaire.

Attention, cet insecte peut se développer rapidement quand il est présent et éventuellement poser problème, en cas de fortes populations et dans les parcelles peu développées. Sur des colzas bien implantés et en pleine croissance végétative, il passe inaperçu et ses morsures sont sans conséquence.

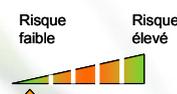
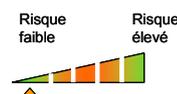
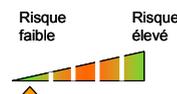
A ce jour, seuls les petits colzas doivent faire l'objet d'une surveillance vis-à-vis de ce ravageur.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

La présence du puceron vert du pêcher reste faible dans les parcelles du réseau, avec seulement 2 situations sur 32 sur lesquelles on relevait plus de 20% de plantes porteuses de pucerons verts à Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes (89) et Saint Julien-Du-Sault (89) mais pour lesquelles le colza a un stade supérieur à 6 feuilles.

Ces observations sont confirmées par la capture de seulement 1 puceron ailé à la tour à aspiration d'Auxerre cette semaine.

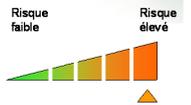
- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses.
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons.





NB : Concernant les pucerons cendrés, 2 parcelles ont signalé leur présence à Balot (21) et Venoy (89).

Charançon du bourgeon terminal



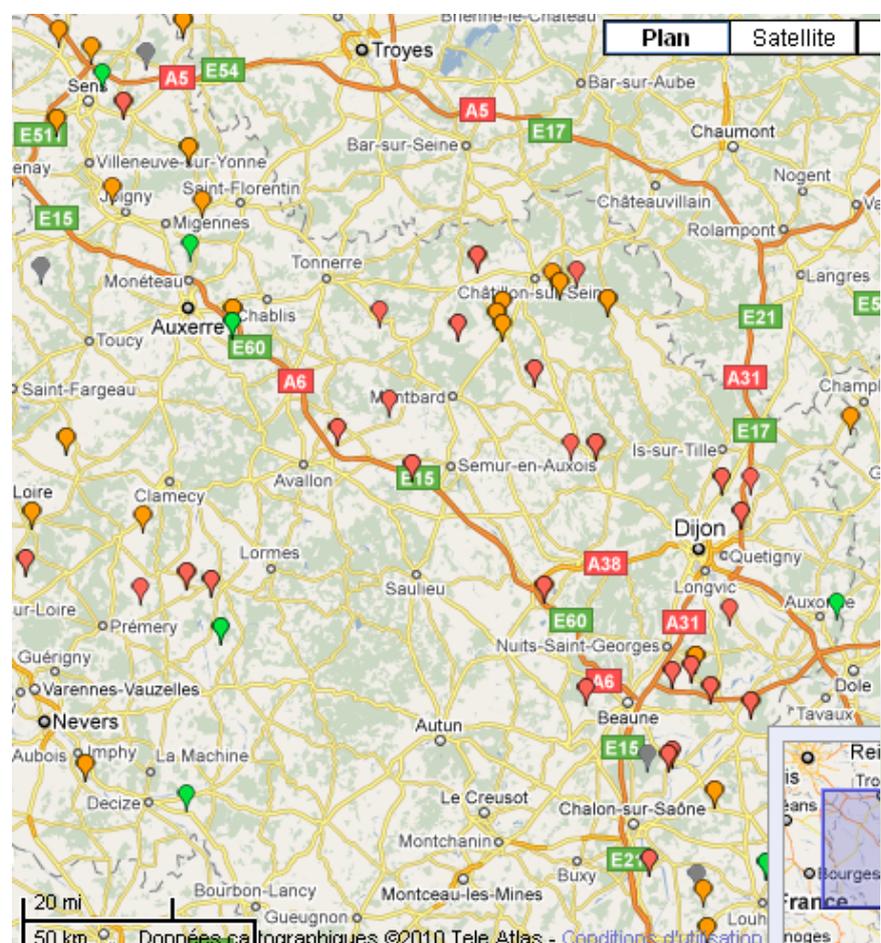
Les captures se généralisent cette semaine puisque 92% des pièges relevés mettent en évidence la présence de ce ravageur, avec dans plus de la moitié des cas des captures supérieures à 5 individus par cuvette (cf. carte ci-dessous). Les températures douces de ces derniers jours ont vraiment permis de confirmer le vol. Par ailleurs, la FREDON a procédé à la dissection de femelles de charançon du bourgeon terminal. La moitié des individus disséqués est porteuse d'œufs matures. Des piqûres de pontes sont observées dans 3 parcelles (n'excédant pas 4% des plantes) à Jully (89), Châtillon-Sur-Seine (21) et Villaines-En-Duesmois (21).

On peut considérer que les femelles ont acquis au cours de la semaine la maturation nécessaire pour débiter les pontes.

Les températures actuelles sont favorables à l'activité de l'insecte.

Les petits colzas sont d'autant plus sensibles que les larves ont plus de facilité pour pénétrer à l'intérieur de la plante.

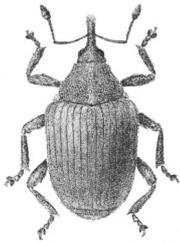
Captures de charançon du bourgeon terminal entre le 06 et le 12 octobre 2010





Parallèlement à ces captures, des baris sont également piégés. Mais les adultes sont non nuisibles à la culture de colza à ce stade. Les adultes sont capturés dans les cuvettes jaunes tout au long du cycle du colza.

Ne pas confondre Charançon du Bourgeon terminal et Baris



Ceuthorrhynchus picipitarsis
(charançon du bourgeon terminal)
(d'après Bonnemaison, 1954)

Description : mâle environ 3,2 mm, femelle environ 2,9 mm

Présente une tache blanc-jaune à l'angle entre le thorax et les élytres.

Les pattes sont rousses.



Baris laticollis
(d'après Balakowsky, 1963)

Description : espèce entièrement noire y compris les antennes et les pattes.

Taille : 2 à 3,5 mm de longueur

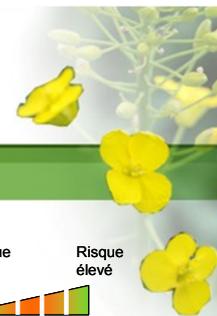
Mouche du chou

La mouche du chou est signalée ponctuellement dans l'Yonne et dans une parcelle du réseau à Saint-Maurice-Aux-Hommes.

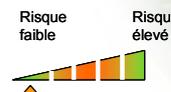
Les dégâts sont occasionnés par des asticots (larves sans pattes) qui creusent des galeries ouvertes, facilement visibles sur le pivot. Les plantes atteintes se repèrent à leur coloration rouge ou violacée. Le pivot peut être sectionné. A partir du stade 5 feuilles, la nuisibilité de la mouche chute fortement et il faut une population de larve abondante pour qu'il y ait des dégâts importants. En effet, au-delà de 4 feuilles, le pivot est suffisamment lignifié et ainsi résiste mieux aux atteintes de larves.

Aucun moyen de lutte en végétation n'existe actuellement.





Phoma



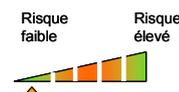
5 parcelles du réseau présentent des plantes avec macules à Saint Loup de la Salle (71), Billy-Les-Chanceaux (21), Balot (21) Agencourt (21) et Châtillon-Sur-Seine. Dans toutes ces situations, le colza est très bien développé (de 5 à plus de 10 feuilles).

L'évolution de la maturation des périthèces de phoma semble lente. Les conditions climatiques confirment le très faible niveau de projection enregistré sur des lames fournies par la Chambre d'agriculture de la Nièvre avec une lecture réalisée par le SRAL Bourgogne.

Le risque phoma n'existe que lorsque plusieurs conditions sont réunies : colzas classés peu sensibles (PS), pic de sporulation maximal enregistré alors que les plantes sont peu développées (moins de 6 feuilles) et donc sensibles ou bien si on cumule plusieurs facteurs aggravants (forte densité ou mulch de pailles en surface qui ont conduit à une élévation de l'hypocotyle).

A ce jour le risque peut être considéré comme **très faible**.

Régulation



L'application d'un régulateur est une opération de rattrapage dont il convient de raisonner l'emploi contre les phénomènes d'élévation du collet. Les situations à risque sont : une levée précoce, un colza à forte croissance, avec une densité de plus de 50 plantes/m², un important reliquat azoté et une sensibilité variétale moyenne ou forte.

Passé le 10 octobre, la nécessité de réguler votre colza ne se justifie plus. Ceci est d'autant plus vrai que les conditions climatiques annoncées ne seront pas favorables à la croissance des colzas.



Blé



Orge

Blé - Orges d'hiver - Escourgeons

Stade

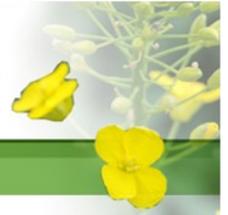
Les semis ont débuté le 1^{er} octobre de manière significative. Généralement, en l'absence de facteurs limitants, la levée intervient environ 150°C cumulés après le semis. Cette année, **sous l'effet de températures douces et de sol frais, les levées débutent déjà.**

Les mauvaises herbes

Les conditions de levée des mauvaises herbes sont probablement moins préoccupantes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient l'an dernier à la même époque (efficacité des faux semis, semis un peu moins précoces). Il n'empêche que la lutte contre les adventices, et les graminées en particulier, reste un souci majeur dans notre région. Donc l'attention doit être de mise en particulier sur les semis les plus précoces sur lesquels sont déjà observés des levées de vulpins.

Dans les pratiques de désherbage, la priorité est de saisir **toute opportunité pour réaliser des interventions précoces de post levée automne**, en particulier sur les semis les plus précoces. Dans le cadre de programmes de désherbage, de plus en plus fréquents, l'attention doit porter **sur l'alternance et l'association d'herbicides** ayant des modes d'action différents.

Enfin, quelle que soit l'époque d'intervention, la prise en compte des **conditions d'application** restent un facteur de réussite majeur : sol frais pour les produits racinaires, hygrométrie élevée pour la majorité des autres produits.



Concernant l'**isoproturon**, des évolutions réglementaires viennent d'être communiquées. Toutes les spécialités d'Isoproturon solo ont désormais une « restriction » assouplie sur l'application en sol drainé. Les nouvelles phrases SPe2 et SPe7 pour ces spécialités sont donc :

- spe2 : « pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur parcelles équipées de drains pendant la période d'écoulement ».
- spe7 : « ne pas appliquer durant la période de reproduction des oiseaux et des mammifères (de mars à juin) ».

Dans tous les cas, **l'étiquette est le gage de la bonne application de la réglementation**. Tout y est répertorié, y compris les restrictions spécifiques (ZNT notamment, variables en fonction des spécialités d'isoproturon).

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit. **Les conditions climatiques actuelles et à venir ne semblent pas favorables à leur activité.**

Les cicadelles (*Psammotettix alienus*)

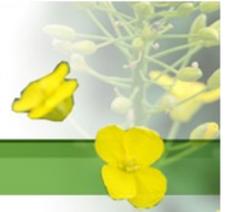
La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.

Des ailes disposées en forme de toit (^)



Bien que **les vols se fassent rares actuellement**, c'est prioritairement dans les parcelles semées le plus tôt, bien exposées ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.



L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Le seuil de captures cumulées est de 30 cicadelles pour envisager un traitement. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padj*)

Comme pour les cicadelles, **les vols de pucerons ailés se font rares** comme en témoignent les comptages hebdomadaires enregistrés à la tour à succion d'Auxerre (89).

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.